

DECRET N° 2011-703 DU 21 OCTOBRE 2011

portant nomination du Secrétaire Général et du
Secrétaire Général Adjoint du Ministère de la
Santé.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2011-500 du 11 juillet 2011 portant Composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2010-060 du 12 mars 2010 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Santé ;
- Sur** proposition du Ministre de la Santé ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 24 août 2011.

DECRETE:

Article 1^{er} : Sont respectivement nommées Secrétaire Général et Secrétaire Général Adjoint et du Ministère de la Santé, les personnes dont les noms suivent :

- Secrétaire Général du Ministère : Monsieur **Valère GOYITO**
- Secrétaire Général Adjoint du Ministère : Monsieur **Justin SOSSOU**



Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 21 octobre 2011

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques, du
Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et
des Finances,

Le Ministre de la Santé,



Alayi Adidjatou MATHYS.-



Dorothée Akoko KINDE GAZARD

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM/CCAGEPPPPDDS 4 MEF 4 MS 4 AUTRES MINISTERES 23 SGG
4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DGCST-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC- ENAM - FADESP
3- UNIPAR - FDSP 2 INTERESSES 02 01 JO 1.-

